

Chères lectrices, chers lecteurs

Prenez quelques minutes pour actualiser vos connaissances sur le thème de la douane. Les rapports de Londres concernant le Brexit se bousculent et chaque jour une nouvelle situation se profile. D'une part, le Parlement rejette le traité négocié par Theresa May avec l'UE (Deal), d'autre part, il ne veut pas quitter l'UE sans traité (No-Deal).

Les prochains jours montreront où nous mènera la voie politique.

Quelle que soit la solution finale, elle aura un impact sur les processus douaniers et les relations entre la Suisse et le Royaume-Uni.



Jürg Zellmeyer
Chef de produit Declare-it
jz@sisa.ch



Thomas Cattaruzza
Chef de produit Declare-it Dutax
tc@sisa.ch

**Brexit**

Les relations entre la Suisse et le Royaume-Uni (RU) reposent principalement sur l'accord bilatéral avec l'UE, qui ne pourrait plus être appliqué après un retrait désordonné de l'UE sans traité (aucun accord).

En février, la Suisse a conclu un accord commercial bilatéral avec le Royaume-Uni, qui sera appliqué à titre provisoire en cas de non-accord. Si l'UE et le Royaume-Uni parviennent à un accord dans les prochains jours, l'accord de libre-échange existant entre la Suisse et l'UE sera appliqué au moins jusqu'au 31 décembre 2020. Indépendamment du scénario de sortie, il sera donc toujours possible de déclarer les marchandises bénéficiant d'un droit préférentiel à un taux réduit dans le cadre du régime douanier d'importation. (jz)

Plus d'informations sur le Brexit

[AFD – Informations globales Brexit](#)

[Application provisoire de l'accord commercial entre la Suisse et le Royaume-Uni \(PDF, 425 kB, 13.03.2019\)](#)

[Le document Relations économiques entre la Suisse et le Royaume-Uni après le « Brexit » \(état au 29.03.2019\)](#)

NCTS

Le Royaume-Uni a adhéré au régime de transit commun (RTC) en tant que partie contractante indépendante en février. Une fois que le Royaume-Uni aura quitté l'UE, cette adhésion prendra effet. Cela signifie qu'après le Brexit, les procédures de transit pourront toujours avoir lieu avec le Royaume-Uni.

Il appartient au mandant de préciser si les garanties actuelles s'appliquent également au RU en tant que nouvelle partie contractante.

Plus d'informations

[Adhésion du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à la convention relative à un régime de transit commun \(01.03.2019\)](#)

Sécurité

Si le Royaume-Uni devait sortir de l'UE sans accord, l'indication de données de sécurité supplémentaires serait nécessaire dans les déclarations en douane portant sur le trafic de marchandises entre la Suisse et le Royaume-Uni.

Plus d'informations

[Accord sur la facilitation et la sécurité douanières: Échanges bilatéraux entre la Suisse et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord \(20.03.2019\)](#)

Données de base

L'AFD fournira de nouvelles données de base e-dec et NCTS. Toutefois, étant donné que les données de base restent les mêmes et que seul le code pays "GB" passera du groupe de pays de l'UE à un groupe de pays distinct, l'ancienne et la nouvelle donnée de base peuvent être utilisées pour sélectionner le dédouanement préférentiel.

Declare-it Solution Day

Nous sommes heureux de vous communiquer la date du Declare-it Solution Day 2019. Veuillez réserver

Le jeudi 6 juin 2019

De 14.00 heures à 17.00 heures

Au Centre Patronal de Paudex

Pendant un après-midi, SISA vous offre la possibilité de vous informer sur le dernier statut des procédures de la Douane Suisse, ainsi que sur les nouveaux modules des logiciels SISA.

Vous recevrez tous les détails sur les présentations et les sessions avec notre invitation définitive au début du mois de mai.

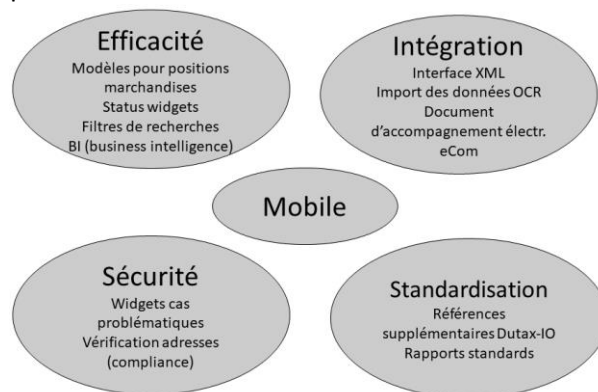
Pour clôturer cet après-midi ensemble, c'est bien volontiers, que nous vous inviterons à un apéritif. (jz)

Declare-it V4.0

Nous sommes actuellement en pleine phase de développement d'une nouvelle version de Declare-it, qui sera déployée au cours du troisième trimestre de cette année.

Nous vous donnerons plus de détails lors des Solution Days à Bâle et Lausanne et vous offrirons un premier aperçu des nouvelles fonctions.

D'une part, nous intégrons les Quickwins de l'AFD (document d'accompagnement électronique et eCom), d'autre part, nous étendons la version existante avec de nombreuses nouvelles fonctions, qui vous permettront de travailler plus efficacement et plus sûrement avec Declare-it.



(jz)

Échéances et activités

- **22.05.2019** Brexit (12.04.2019 Hard BREXIT)
- **04.06.2019** Declare-it Solution Day à Bâle
- **06.06.2019** Declare-it Solution Day à Lausanne

Helpdesk SISA

Du lundi au vendredi de 07:00 à 19:00

Téléphone: 0844 49 49 49
Email: support@sisa.ch
Homepage: <http://www.sisa.ch>

Service-Center IKT de l'AFD

Du lundi au vendredi de 07:00 à 17:00
Téléphone +41 58 462 60 00
Contact [Formulaire web](#)

Demande d'Infoticker

Souhaitez-vous recevoir cet Infoticker personnellement?
Envoyez un email à l'adresse suivante:
info@sisa.ch et nous serons ravis de vous ajouter à notre liste de diffusion.

Auteurs

Jürg Zellmeyer (jz), Thomas Cattaruzza (tc)